



droit de visite et d'hebergement futur bébé

Par **kiwi**, le **09/10/2009** à **20:20**

bonjour, enceinte de 5 mois je souhaite entamer une procédure de divorce. je suis mariée depuis 6 mois et je vis en alsace, au vue de ce divorce mon mari va très prochainement retourner vivre sur paris. ma question est que nous devons statuer sur le devenir de l'enfant à naitre (je précise que c'est notre premier enfant). je souhaite bien sur ce qu'il y a de mieux pour cet enfant et j'aimerais des conseils pour décider des modalités du droit de visite et d'hebergement et surtout à partir de quel age démarrer le droit d'hebergement pour le bien du bébé. je suis un peu perdue étant donné que cet enfant n'est pas encore né et que je dois déjà prendre toutes ces décisions.